

Pouliches de 3 ans.—1er prix, Prudent Picard ; 2e, Gaspard Robichaud ; 3e, Alexis Richard ; 4e, Jean Baptiste Taché.
 Pouliches de 2 ans.—1er prix, Flavien Dubé ; 2e, Vve Abdou Langlais.

Poulains de 1 an.—1er prix, Joseph Roy dit Desjardins ; 2e, Honoré Dionne ; 3e, Hubert Pelletier fils ; 4e, François Landril.
 Pouliches de 1 an.—1er prix, Prudent Picard ; 2e, Pierre Laforest ; 3e, François Landril ; 4e, Philippe Hudon.

Juments de 4 ans et au-dessus.—1er prix, Cyprion Dionne ; 2e, Hypolite Paradis ; 3e, Prudent Picard ; 4e, Joseph Raymond.

BETE A CORNES (pur sang).

Taureaux de 3 ans et au-dessus.—1er prix, Auguste Casgrain.
 Vaches de 3 ans et au-dessus.—1er prix, Auguste Casgrain ; 2e, Hubert Pelletier ; 2e, Louis Desjardins.

Génisses de 1 an.—1er prix, Régent Fortin ; 2e, Benoit Déchéne.

Taureau de 1 an.—1er prix, Cyprion Dionne ; 2e, Benoit Déchéne ; 3e, Régent Fortin.

Veaux de lait (taureaux).—1er prix, Damaso Soucy.
 Veaux de lait (génisses).—1er prix, Benoit Déchéne.

RACE CANADIENNE.

Taureaux de 3 ans et au-dessus.—1er prix, Cyrias Ouellet ; 2e, Mme Bte Moreau ; 3e, Laurent Michaud ; 4e, Hubert Pelletier.
 Taureaux de 2 ans.—1er prix, Laurent Michaud ; 2e, George Richard ; 3e, Hyacinthe Chamberland ; 4e, Jean Baptiste Richard.

Vaches de 3 ans et au-dessus.—1er prix, Hypolite Paradis ; 2e, Cyrias Ouellet ; 3e, Charles Ouellet ; 4e, Laurent Michaud.

Génisses de 2 ans.—1er prix, Benoit Déchéne ; 2e, François Gagnon ; 3e, Cyprion Dionne ; 4e, Hubert Pelletier.

Génisses d'un an.—1er prix, Edouard Lizotte ; 2e, Cyrias Ouellet ; 3e, Thomas Lévesque St P ; 4e, Honoré Dionne.

Taureaux d'un an.—1er prix, Hypolite Paradis ; 2e, Hyacinthe Soucy ; 3e, François Gagnon ; 4e, Prudent Picard.

Veaux de lait (taureaux).—1er prix, Hypolite Paradis ; 2e, Louis Desjardins ; 3e, François Gagnon ; Prudent Picard.

Veaux de lait (génisses).—1er prix, Laurent Michaud ; 2e, Cyrias Ouellet ; 3e, Hyacinthe Chamberland.

Verrats de 1 an et au-dessus.—1er prix, Régent Fortin ; 2e, François Landril ; 3e, Laurent Michaud.

Verrats de l'année.—1er prix, Cyprion Dionne ; 2e, Damaso Soucy ; 3e, Benoit Déchéne.

Traies de 1 an et au-dessus.—1er prix, Flavien Dubé ; 2e, Gaspard Robichaud ; 3e, François Landril ; 4e, Cyprion Dionne.

Traies de l'année.—1er prix, Cyrias Lavoie ; 2e, Damaso Soucy ; 3e, Flavien Dubé ; 4e, Régent Fortin.

Béliers de 2 ans et au-dessus.—1er prix, Hypolite Paradis ; 2e, Cyprion Dionne ; 3e, Odilon Robichaud ; 4e, Honoré Dionne.

Béliers d'un an.—1er prix, Joseph Soucy ; 2e, Gaspard Robichaud ; 3e, Cyrille Marquis ; 4e, François Gagnon.

Béliers de l'année.—1er prix, Odilon Robichaud ; 2e, Gaspard Robichaud ; 3e, Hypolite Paradis ; 4e, Cyrille Michaud.

Brebis de 2 ans et au-dessus.—1er prix, Hypolite Paradis ; 2e, Odilon Robichaud ; 3e, Prudent Picard ; 4e, Louis Desjardins.

Brebis de 1 an.—1er prix, Régent Fortin ; 2e, Cyrille Michaud ; 3e, Odilon Robichaud ; 4e, Thadée Beaulieu.

Brebis de l'année.—1er prix, Odilon Robichaud ; 2e, Gaspard Robichaud ; 3e, Hypolite Paradis ; 4e, Auguste Casgrain.

Industrie : Bourre.—1er prix, Laurent Michaud ; 2e, Moïse Lavoie ; 3e, Cyrille Michaud ; 4e, Nazaire Bossé.

Grain de mil.—1er prix, Maurice Bossé ; 2e, Hyacinthe Chamberland ; 3e, Eusèbe Gagnon.

Blé.—1er prix, Charles Ouellet ; 2e, Thadée Beaulieu ; 3e, Cyprion Dionne.

Seigle.—1er prix, Charles Ouellet ; 2e, Honoré Dubé ; 3e, Eusèbe Gagnon.

Pois.—1er prix, Thomas Lévesque ; 2e, Hubert Pelletier ; 3e, Thadée Beaulieu.

Avoine.—1er prix, Thadée Beaulieu ; 2e, Eusèbe Gagnon ; 3e, Alexis Richard.

Orgo.—1er prix, Eusèbe Gagnon ; 2e, Thadée Beaulieu ; 3e, Flavien Dubé.

Etouffe croisée foulée.—1er prix François Landril ; 2e, Thadée Beaulieu ; 3e, Louis Desjardins.

Petite étouffe pure laine.—1er prix, Benoit Déchéne ; 2e, Nazaire Bossé ; 3e, Joseph Dancosse.

Faouille pure laine.—1er prix, Benoit Déchéne ; 2e, Joseph Dancosse ; 3e, Thadée Beaulieu.

Toile.—1er prix, André Ouellet ; 2e, Louis Desjardins ; 3e, Thadée Beaulieu ; 4e, Eusèbe Gagnon.

Couvrepieds tout laine.—1er prix, Benoit Déchéne ; 2e, Joseph Dancosse ; 3e, Mde J. Baptiste Moreau.

Couvrepieds coton ou laine et coton.—1er prix, Alexis Gagné ; 2e, Louis Desjardins ; 3e, Joseph Dancosse.

Couvertes en laine.—1er prix, François Marquis ; 2e, Mde J. B. Moreau ; 3e, Louis Desjardins ; 4e, Cyrias Lavoie.

Bas en laine.—1er prix, André Ouellet ; 2e, Joseph Dancosse ; 3e, Nazaire Bossé ; 4e, Alexis Gagné.

Grands châles en laine.—1er prix, Joseph Dancosse ; 2e, Antoine Desjardins.

Etouffe légère.—1er prix, Joseph Dancosse ; 2e, Nazaire Bossé ; 3e, Eusèbe Gagnon.

Tabac ou feuille.—1er prix, Charles Ouellet ; 2e, Louis Desjardins ; 3e, Joseph Sirois.

Sucre d'érable.—1er prix, Joseph Roy dit Desjardins ; 2e, Alexis Richard ; 3e, Alexis Gagné ; 4e, Michel Parent.

Fromage.—1er prix, Fromagerie de St. Paschal ; 2e, Fromagerie de la Rivière-Ouelle ; 3e, Fromagerie de Kamouraska.

Du soin à donner aux poulains après le sevrage.

Un de nos abonnés de la Rivière-du-Loup nous écrit ce qui suit :

“ S'il vous plaît de m'informer par la voie de votre journal, au prochain numéro, de la meilleure méthode de soigner les poulains après le sevrage ; la qualité et la quantité du foin qu'il faut leur donner pendant le premier hivernement, ainsi que le grain ; en un mot tout ce qui concerne le premier hivernement d'un poulain. ”

Comme les poulains commencent ordinairement à manger à l'âge de deux mois, on a dû leur fournir des aliments appropriés à leur âge, comme un peu d'orge et d'avoine concassées et légèrement humectées d'eau en augmentant tous les jours progressivement la dose, jusqu'à ce qu'on laisse le poulain manger avec sa mère dans le même râtelier. On ajoute alors à l'avoine un peu de carottes coupées et amollies dans de l'eau chaude. Plus tard, c'est-à-dire vers le quatrième ou le cinquième mois, quand la nourriture devient plus nécessaire au poulain, il faut la lui donner dans une auge à part placée dans un coin de l'écurie en l'absence de la mère, ou après avoir attaché celle-ci ; autrement la jument mangeant trop vite, ne laisserait rien à son petit.

On ne doit sevrer les poulains qu'au bout de sept à huit mois environ, selon les circonstances. Un long allaitement ne leur est pas toujours avantageux, car, s'il leur fait prendre du corps, il les rend mous et paresseux. Il est seulement nécessaire quand les poulains sont faibles et valétudinaires.

Généralement, quand on retire les poulains d'après de leur mère, ils paraissent tristes, inquiets, mais cela ne dure pas longtemps ; quelques jours suffisent pour qu'ils reprennent leur vivacité naturelle, et, à cette époque, on doit leur donner pour nourriture de l'orge et de l'avoine écrasées, ou l'une ou l'autre séparément ; du foin bien tondre de bonne qualité, de l'eau blanche faite avec du grauu.

Il convient de remarquer que le poulain croît dans la première année quatre fois plus que dans la seconde, et dix fois plus que dans la troisième. On ne doit donc pas regretter le surcroît de dépense, qui est une conséquence de ce régime ; elle sera largement compensée par l'augmentation de valeur qu'acquiert ainsi le cheval, sans parler de la supériorité des services qu'il rend, et de la longévité qu'il atteint.